

Biosécurité en élevage de volailles

Mettre en place et tenir à jour le plan de biosécurité dans son élevage de volailles.

Assurer la mise en oeuvre des bonnes pratiques d'hygiène.

pass COVID-19
vaccinal



8 mars 2022 - 9h30 à 17h30
au GDMA, salle de réunions
36000 CHATEAUROUX

Public : Eleveurs de volailles

Contenu

- Synthèse des «questionnaires attentes»
- Prévention de la maladie Influenza aviaire
- Le plan de biosécurité
- Mise en oeuvre de la décontamination et du vide sanitaire
- Evaluation de fin de stage

Intervenant et méthodes

Julie PETERMANN : vétérinaire au GDMA 36.

Exposé, apports théoriques, travaux pratiques, échanges, questions-réponses.

Site internet : www.gdma36.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



Responsable du stage : Emilie CAILLAUD - Intervenante : Julie PETERMANN

Renseignements et inscriptions :

GDMA36

4 rue Robert Mallet-Stevens - CS 60501

36018 CHATEAUROUX CEDEX

02.54.08.13.80 - contact@gdma36.fr



02/06/2020 | ENR-FOR16
Indice 03